

Bulletin municipal d'informations

Naves infos

n°123
Mai
2026



Équipe municipale
P 4

Travaux
P 11 -12

Budget
P 14-15

Réunions de quartier
P 27



AGENDA

Jusqu'au 23 samedi mai
Exposition Correz'Art
 À la médiathèque aux heures d'ouverture de la médiathèque

Du vendredi 22 au lundi 25 mai
Délégation d'Ornbau

Mardi 26 mai
Don du sang
 Salle du Pré Bourru de 14h à 18h

Mercredi 27 mai
Journée Nationale de la Résistance
 Cérémonie au monument aux morts à 10h

Samedi 30 mai
Sortie concours photos
 De Naves Biodiversité

Samedi 30 mai
Repas du quartier
 des Bruyères

Samedi 6 juin
Rando'Net

Samedi 6 juin
Conservatoire de Tulle
 Concert guitares à l'église à 18h

Samedi 13 juin
Anniversaire
 10 ans NSL rugby

Mardi 16 Juin
Expositions et animations
 Au sein de l'école

Jeudi 18 juin
Réunion de quartier

Samedi 20 juin
Inventaire des forêts

Du samedi 20 juin au samedi 8 août
Exposition « Accordéon vélo quel tandem ! »
 À la médiathèque aux heures d'ouverture de la médiathèque

Samedi 21 juin
Vide-grenier
 aux Bruyères

Jeudi 25 juin
Réunion de quartier

Vendredi 26 juin
Kermesse de l'APE & Forum des associations
 À partir de 16h30 à l'Esplanade Joséphine Baker

Samedi 27 juin
Repas chasse midi

Samedi 27 juin
Animation site des colleboles

Juillet et août
Maison du patrimoine
 Ouverte tous les après-midis de 14h à 18h sauf les dimanches

Jeudi 2 juillet
Remise de la récompense
 Du livret du civisme aux élèves de CM2 + remise de la calculatrice par l'APE

Vendredi 3 juillet
Réunion de quartier

Lundi 6 juillet
Réunion de quartier

Dès le mercredi 8 juillet
Marché de producteurs
 Tous les mercredis

Dimanche 12 juillet
Tour de France

Jeudi 20 août
Festival de la Gente 2026
 Concert « les vents de l'histoire » à l'église à 20h

Samedi 22 août
Festival de la Gente 2026
Concert « Ouvrages de dames » à l'église à 18h30

Jeudi 27 août
Réunion de quartier

Vendredi 28 août
Réunion de quartier

Samedi 19 et dimanche 20 septembre
Journées du Patrimoine
 Maison du patrimoine & site de Tintignac ouverts de 10h à 12h et de 14h à 16h

Samedi 19 septembre
Thé dansant

Vous souhaitez échanger avec un élu ?
N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie.

Vos adresses utiles

Agence postale communale
 Lundi et jeudi 9h à 12h et de 14h à 16h30 ;
 Mardi et Mercredi 9h à 12h ; Vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h ; Samedi de 9h30 à 11h30
(sauf juillet et août)

Mairie
 Tel : 05 55 26 60 16
 mairiedenaves@gmail.com
 www.naves19.fr
 Facebook/naves19

Horaires d'ouverture
 Lundi - mercredi - jeudi :
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 Mardi 8h30 à 12h / mardi de 14h à 17h, uniquement sur rdv,
 Vendredi 8h30-12h et de 13h30 à 18h30. Samedi 9h à 12h **(sauf juillet et août)**

Médiathèque
 Tel : 05 55 26 14 01
 mediathequedenaves@gmail.com
 facebook.com/Médiathèque-de-Naves
Horaires d'ouverture
 mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h ;
 Mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h ;
 Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

TAD AGGLO (Transport à la demande)
Réservations au 05 55 21 26 54

Déchetterie
La Coutasse
 Téléphone : 05 55 27 86 74
 mail : gestiondesdechets@tulleagglo.fr
Horaires d'ouverture
 Mardi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h. Fermée le lundi

Naves infos N°123 - Mai 2026
 Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville,
 19460 Naves
 Directeur de la publication : Hervé Longy
 Comité de rédaction : Fabienne Latour-Leyrat
 Crédit photos : les associations, Mairie de Naves, DR
 Couverture : DR
 Mise en page : Com sur un Plateau
 Impression : Les Imprimeurs Corrèziens
 1200 exemplaires

ÉDITO



Chères Navaroises, chers Navarois,

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes sincères félicitations. Comme à chaque scrutin, vous vous êtes mobilisés nombreux pour accomplir votre devoir civique, et ce, même si l'élection municipale à Naves ne laissait guère de place au suspense, une seule liste était en présence.

Le mandat qui s'ouvre s'inscrit dans la continuité de l'action engagée. Nous poursuivrons notre travail avec la même détermination : décider, agir, rassembler et avancer à vos côtés et pour vous. Cette nouvelle mandature prolonge notre engagement passé, tout en constituant une nouvelle étape pour notre commune. Comme chaque année, l'élaboration du budget s'est révélée complexe, dans un contexte de dotations de l'État contraintes, voire réduites, et avec l'obligation pour la commune de racheter les lots invendus du Roc Bellevue. Au fil de ce numéro de Naves Infos, vous découvrirez les raisons qui ont conduit le conseil municipal à voter une augmentation modérée des taux de fiscalité. Nous sommes pleinement conscients que les foyers doivent déjà faire face à une hausse sans précédent des coûts de l'énergie, notamment du gaz et du pétrole.

C'est précisément dans cette optique que le projet de réseau de chaleur, dont les travaux devraient débuter à l'automne, revêt toute son importance. Il permettra de réduire notre dépendance au marché du gaz et d'assurer le chauffage de l'école, de la mairie, des salles des fêtes et de la maison de retraite.

Par l'intermédiaire du CCAS, la commune poursuit son soutien aux plus fragiles : aides sous forme de chèques énergie ou alimentaires, maintien des cadeaux de Noël pour nos aînés, accompagnement au permis de conduire et mise en place de l'ordonnance verte, nouvelle aide à destination des femmes enceintes.

De nombreux projets arrivent à leur terme tandis que d'autres se concrétisent. Depuis janvier, la garderie occupe des locaux entièrement rénovés et mis aux normes. La Maison du patrimoine finalise ses derniers aménagements pour une ouverture prévue au début de l'été. Le retable s'est enrichi d'un nouveau dispositif son et lumière. Les travaux de construction de deux nouveaux cabinets à la maison médicale avancent rapidement, tout comme la réalisation d'un studio destiné à accueillir des médecins juniors ou remplaçants. Les huit maisons de Corrèze Habitat prennent également forme : cinq d'entre elles sont désormais hors d'eau. Enfin, la tyrolienne et la table de ping-pong, issues du budget participatif, sont désormais installées dans le parc.

À travers les pages de ce Naves Infos, vous pourrez mesurer le dynamisme de notre commune. L'entreprise Badefort Solac s'est une nouvelle fois distinguée en remportant une médaille d'or au Salon international de l'agriculture pour sa viande de porc Label Rouge du Limousin. Par ailleurs, les associations locales continuent d'animer la vie communale, que ce soit à l'occasion de la foire du livre, de la foire aux vins, des randonnées découvertes, des samedis dansants, du karaoké ou encore de la chasse aux œufs.

Comme chaque année, les marchés de producteurs de pays rythmeront les mercredis soirs, et d'autres manifestations viendront animer la belle saison. J'espère avoir le plaisir de vous y rencontrer. La reprise des réunions de quartier dès le mois de juin offrira également un temps privilégié d'échanges et de dialogue. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour aborder ensemble ce nouveau mandat.

Bonne lecture
Hervé Longy, Maire

Vos élus Maire et adjoints



Maire
LONGY Hervé



1ère adjointe
LATOURLLEYRAT Fabienne
Affaires générales Finances, Ressources humaines Vie associative Sport, Vie des villages et des quartiers



2ème adjoint
MERCCKX Michel
Affaires scolaires et périscolaires Jeunesse



3ème adjointe
BRUNERIE Anne-Marie
Pôle médical, Développement durable, biodiversité, déchets, Fleurissement, Droits des enfants, citoyenneté



4ème adjoint
BRUDIEUX Pierre
Affaires techniques Suivi des travaux Foncier, urbanisme, PLU Habitat, locations, logement



5ème adjoint
SEIGNOLLES Geneviève
Affaires sociales
Lutte contre l'isolement Solidarité CCAS, aide au permis de conduire Nouveaux habitants, famille

Vos élus Membres du Conseil municipal



LONGY Hervé
LATOURLLEYRAT Fabienne
MERCCKX Michel
BRUNERIE Anne-Marie
BRUDIEUX Pierre
SEIGNOLLES Geneviève
VAUR Philippe

HEIDERICH Claudine
MINIER Fabien
ARNOULT Christiane
POMMET Pierre-Jean
BOUGHABA Samira
BARBERO Jean-Paul
SCHNEIDER Lucie

VERNEDAL Clément
DELBEGUE Odile
GARCIA Frédéric
BONFANTI Julie
ESTRADE Jean-Bernard

Résultats des élections

Inscrits 1918

Votants 1252

Naves 2026 : 923 voix

Les commissions

1°) membres de la commission des finances :

Mme Geneviève SEIGNOLLES, M Pierre BRUDIEUX, Mme Fabienne LATOUR-LEYRAT, Mme Claudine HEIDERICH et M Clément VERNEDAL

2°) membres de la commission des travaux :

M Philippe VAUR, M Pierre BRUDIEUX, Mme Anne-Marie BRUNERIE, M Michel MERCKX et M Fabien MINIER.

3°) membres de la commission du personnel :

Mme Fabienne LATOUR-LEYRAT, Mme Christiane ARNOULT, Mme Geneviève SEIGNOLLES, M Michel MERCKX et M Fabien MINIER.

4°) membres de la commission des associations :

M Frédéric GARCIA, M Jean-Paul BARBERO, M Clément VERNEDAL, Mm Anne-Marie BRUNERIE, Mme Fabienne LATOUR-LEYRAT et M Philippe VAUR.

5°) membres de la commission des affaires scolaires et petite enfance :

M Michel MERCKX, Mme Christiane ARNOULT, Mme Lucie SCHNEIDER, M Pierre-Jean POMMET, Mme Julie BONFANTI, Mme Claudine HEIDERICH, Mme Samira BOUGHABA.

6°) membres de la commission Logement et transition :

M Pierre BRUDIEUX, Mme Geneviève SEIGNOLLES, Mme Claudine HEIDERICH, M Philippe VAUR, M Fabien MINIER, M Clément VERNEDAL et Mme Anne-Marie BRUNERIE.



Tulle Agglo

- **Fabienne Latour**
3ème vice-présidente
Transition écologique et
énergétique, mobilité,
transport public et scolaire
- **Hervé Longy & Philippe Vaur**
Conseillers communautaires

DGS
Secrétaire de Mairie
Sylvaine FOIX

Services techniques
Responsable de Service
Laurent Espinasse

Service administratif

Services généraux

Groupe Scolaire

Jérôme BOURDET
Laurent LAFOND
Cédric MAZEBOURG
Thierry PASQUET
Joël BANS
(3j/semaine)
Matthieu FRIAISSE
(contractuel)

Audrey DELAURAT
Christine FROIDEFOND
Hélène
MOUROUGANE

Sara BLOTTIERE
Sylvie DA COSTA
Patricia DULAURENT
Stéphanie POUGETOUX
Sabine SOUVETON
(contractuelle)
Manon LAUDAIN
(Service civique)

Kamel MACHANE
(cuisine)
Laëtitia CHANCY
(maternelle)
Béatrice ROUSSEAU
(maternelle)

Médiathèque

Daniel GUTIEZ

Coup d'oeil dans le rétro

2^{ème} fleur du label villes et villages fleuris

La commune de Naves, a obtenu sa deuxième fleur du label villes et villages fleuris.

Le jury a tenu à féliciter la commune pour son engagement constant autour d'enjeux qui nous rassemblent tels que l'aménagement des espaces publics, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine et l'attractivité touristique de la région Nouvelle-Aquitaine.

La commune a été remerciée pour l'accueil réservé aux membres du jury.

Cette deuxième fleur s'accompagne du prix régional de la Cohésion d'équipe. Et ceci, grâce à l'investissement de bénévoles, aux réflexions et actions collectives. La rando'net, marche intergénérationnelle pour le nettoyage des chemins a aussi attiré l'attention du jury.

Des conseils ont été prodigués pour aller toujours de l'avant et améliorer encore les engagements et les réalisations en faveur du bien-être, de l'environnement et du bien vivre ensemble.



Broyage du printemps

À nouveau un grand merci à nos agents des services techniques qui, grâce au prêt du broyeur de l'agglomération, ont pu se rendre chez les particuliers afin d'effectuer le broyage de leurs déchets verts, excluant ainsi un déplacement en déchetterie ou un feu désormais interdit.

C'est une quarantaine de personnes qui ont pu bénéficier de ce service. Celui-ci sera renouvelé à l'automne, avec inscription préalable en mairie plusieurs jours avant le début de ces travaux.

Rappelons qu'il s'agit d'une aide aux particuliers et que la quantité de broyage à réaliser ne doit pas dépasser un maximum d'une heure d'intervention chez chacun.



Les colis de Noël

Le centre communal des affaires sociales a renouvelé, une nouvelle fois en 2025, son action de Noël en faveur des personnes de plus de 75 ans. Déliá Cuzange a choisi le chèque cadeau d'un montant de 25 euros, utilisable auprès des commerces et services ayant accepté ce mode de règlement. Jean-Pierre Briche a, quant à lui, préféré le traditionnel colis surprise.

Au total, 148 personnes ont opté pour le chèque cadeau, 156 pour le colis, et 21 n'ont choisi ni l'un ni l'autre. Par ailleurs, 10 personnes résidant en maison de retraite ont bénéficié d'un colis adapté à leur lieu de vie.

Le CCAS remercie l'ensemble des commerçants et des services qui participent à cette initiative.



Coup d'œil dans le rétro

Des cadeaux et des médailles

À quelques jours de Noël, le Père Noël a surpris les enfants du personnel comme les agents communaux en leur remettant un cadeau.

La commune a ensuite honoré cinq de ses agents en leur attribuant la médaille du travail pour leur ancienneté au sein de la municipalité :

- Stéphanie Pougetoux et Sylvaine Foix ont reçu la médaille d'argent,
- Laurent Espinasse, la médaille d'or, et nos deux retraités
- Françoise Valade (absente), la médaille d'or,
- Bernard Bassaler, la médaille grand or.

Les récipiendaires ont reçu un diplôme et les félicitations des collègues et élus autour d'un pot suivi d'un repas pour cette fin d'année.

Les chasseurs de la commune ont fourni un chevreuil que le cuisinier de la cantine scolaire, Kamel,

a admirablement préparé.

Plus de 60 personnes dont quelques retraités ont pu apprécier cette soirée.



Prix départemental des « Jardins de Corrèze »

Le jardin de l'école Marcel Estrade, avec son potager et sa cour végétalisée a obtenu le prix départemental des « jardins de Corrèze ». Ce concours, organisé par une assemblée citoyenne sous l'égide du département de la Corrèze, récompense ces créations selon des critères associant le caractère collectif du projet, le respect de l'environnement incluant la gestion de l'eau, l'esthétique et l'ambiance générale du jardin. À Naves, la végétalisation des cours de l'école Marcel Estrade réalisée grâce à une collaboration entre élus, élèves, enseignants, services techniques, avec l'aide du CAUE de la Corrèze et du CPIE de la Corrèze, des Croqueurs de pommes de la Corrèze a permis de créer un potager et une haie fruitière, dans une cour totalement désimperméabilisée.



Grâce à l'implication et l'aide généreuse des jardiniers du puy Mézier, aux enseignants, à des bénévoles, les enfants ont bénéficié d'un enseignement original associant biodiversité et biologie.

Ils ont planté, arrosé avec de l'eau de pluie, puis recueilli et mangé les fruits et légumes de leurs plantations.

Le 17 Novembre, des membres de l'assemblée citoyenne, des élus et des représentants du conseil départemental sont venus remettre à l'école un bon cadeau de 300 euros, récompensant ainsi leur engagement pour l'environnement.

Une partie de ce bon d'achat a servi à embellir la cour avec l'achat d'un bel arbre qui a été planté lors de la journée de la laïcité.

Un pot offert par la mairie a clôturé cette petite cérémonie.

Longue vie au potager et bravo à tous les acteurs.

Corrèz'Art expose à la médiathèque



Béatrice Broc, de l'association Corrèz'Art était fière de présenter cette exposition à la médiathèque le 21 mars, à l'occasion de son premier vernissage en tant que présidente.

L'exposition d'une quinzaine d'artistes est visible jusqu'au 23 mai.

L'entrée est libre et ouverte du mardi au samedi de 14h à 18h et les mercredis et samedis de 10h à 12h.

Coup d'œil dans le rétro

Des médailles à des bénévoles navarois

Le Comité départemental de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif a remis la médaille destinée à honorer les bénévoles qui se sont particulièrement distingués au service de l'éducation physique et sportive, de la jeunesse et de l'engagement associatif, le 8 décembre dans les salons de l'hôtel préfectoral, en présence de Monsieur le Préfet de la Corrèze.

Cinq bénévoles de Naves se sont vu remettre la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif : Francis Bétaillouloux, Marie-France Grouffal, Alain Massoubre, Liliane Plas et André Verdal. Félicitations à eux !



Un nouvel arbre de la laïcité

Avec quelques jours de retard sur l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905, loi de séparation des Eglises et de l'Etat, les enfants de l'école Marcel Estrade ont célébré, le vendredi 12 décembre, cet événement en plantant un beau camélia dans leur cour d'école.

Ce magnifique jardin, récemment conçu, accueillera pour de longues années cet arbre de la laïcité. Une manière de mettre en valeur ce travail collectif et de rappeler ces valeurs républicaines essentielles que sont la liberté de conscience et le bien vivre ensemble.

Quelques coups de pelle auront suffi pour planter ce camélia et inscrire ces racines dans la mémoire de nos enfants.



Des plats préparés et partagés, de beaux échanges intergénérationnels

Des employés de la Ressourcerie du Carnyx, des enfants de la commune de Naves et des membres de l'association les Amis de la Vignotte se sont retrouvés pour participer à un atelier de cuisine solidaire à la cantine scolaire de Naves. Petits et grands ont préparé et dégusté une salade de chou rouge, carottes et oranges, des pâtes fraîches avec sa sauce brocoli-pesto, et pour les plus gourmands, des cookies chocolat-noisettes.

Cette journée était animée par Coraline, gérante du restaurant de « La Maison Terre » à Beaumont.

Cet atelier cuisine, organisé par Tulle Agglo et la Mairie de Naves, s'inscrit dans le cadre du projet "alimentation et solidarité", mené avec le CCAS de la ville de Tulle. Une belle initiative !



Coup d'oeil dans le rétro

Cérémonie du 19 mars

Fabienne Latour a officié cette cérémonie du 19 mars, 62 ans après le cessez-le-feu en Algérie, et aux côtés de Jean-Pierre Tereygeol, représentant de l'A.N.A.C.A.

C'est aussi la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Après lecture des messages de la secrétaire d'Etat, Alice Rufo, et du président de la FNACA, dépôt des gerbes, minute de silence, la musique de la Marseillaise, tous se sont rejoints pour un moment convivial autour d'un verre à la salle des mariages.



Cérémonie du 8 mai

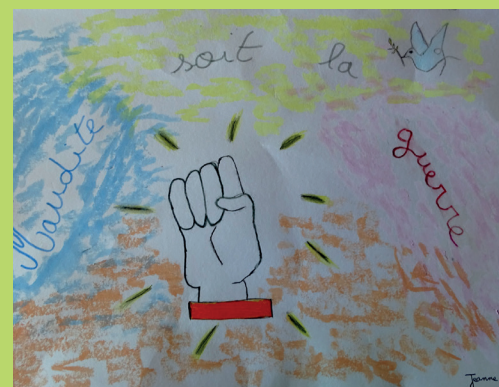
Alors que beaucoup de monde entourait le Monument aux morts, Jeanne et Paul, élus au Conseil municipal des jeunes, ont accompagné le maire et son adjointe lors de ce moment solennel commémorant la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Les jeunes élus ont lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC). Hervé Longy a ensuite donné lecture du message de Madame la Ministre auprès de la Ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Fabienne Latour a rendu hommage aux Navarois morts durant la Seconde Guerre mondiale.

La cérémonie s'est poursuivie avec le dépôt de la gerbe et des dessins réalisés par les enfants, une minute de silence, puis la Marseillaise et le Chant des Partisans.

Hervé Longy a rappelé : « En rendant hommage à celles et ceux qui ont combattu et souvent sacrifié leur vie pour la liberté, la paix et la dignité humaine, nous mesurons l'importance de leur héritage. Leur combat nous rappelle que ces valeurs ne sont jamais acquises définitivement et qu'elles exigent vigilance, engagement et responsabilité. » Avant de conclure : « Le 8 mai reste un rappel fort de notre responsabilité collective envers l'Histoire, envers l'humanité et envers les générations futures. »

La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié. Les dessins de Jeanne et Paul sont exposés dans la salle du conseil municipal. Ils valident ainsi un défi du livret du civisme.



Coup d'oeil dans le rétro

L'exposition "Nos agents ont du talent"

Vous avez pu découvrir les talents de trois de nos agents municipaux lors d'une exposition à la médiathèque organisée jusqu'au 14 février dernier. C'est ainsi que vous avez pu admirer les œuvres de Béatrice Broc (peintures), Laeticia Chancy (papercraft et quilling), Daniel Gutiez (photographies et modèle réduit) et Laurent Lafont (animaux en bois).

Merci à eux d'avoir partagé leur passion et leur créativité avec une belle façon de mettre en lumière leurs talents.



Un loto atypique

Ce 1^{er} Mars 2026 a eu lieu le loto un peu particulier « au jardin de l'étang » (EHPAD de Naves), mêlant jeunes et aînés. Cette loterie organisée conjointement par le Conseil Municipal des Jeunes et la dynamique équipe du jardin de l'étang avait pour but de faire jouer en équipes, résidents et élèves de l'école de Naves. Pour récompenser les gagnants, pas de voyage ni de lots numériques sophistiqués, mais des crêpes, de l'échange, des rires, ... Bref du bonheur.

Certains résidents se sont même essayés à quelques tours de chant. Les élèves ont offert aux résidents des dessins et les pensionnaires avaient préparé pour les enfants des ballotins remplis de surprises. À noter que ce jour-là, Karim a battu le record du plus grand nombre de crêpes faites par une seule personne. Merci à l'équipe du jardin de l'étang !



Travaux sur la commune

Agrandissement de la maison médicale

Vous avez sans doute remarqué que des travaux étaient déjà avancés au niveau du cabinet médical. Ce projet d'agrandissement s'inscrit dans la volonté d'améliorer l'offre de soins sur notre territoire, en créant des conditions immobilières favorables à l'accueil d'un nouveau praticien et de stagiaires juniors.

En effet, les étudiants en médecine se sont vu attribuer une 10^{ème} année d'études, consacrée à des stages auprès de praticiens généralistes pendant un an, stage de 6 mois ou 1 an sur le même lieu. La présence prolongée d'un étudiant dans la même structure, sur le même territoire est susceptible d'inciter à une installation future en ces mêmes lieux.

Mais ceci nécessite, pour pouvoir être éligible à l'accueil de ces stagiaires, plusieurs conditions :

- la formation des médecins au grade de maître de stage, ce que sont en train de réaliser nos deux jeunes praticiennes.
- un local destiné au stagiaire qui consultera seul, sous la responsabilité de ses maîtres de stage.
- un lieu pour les loger.

Pour atteindre cet objectif, les locaux nécessaires pour deux cabinets, une salle d'attente et les pièces dédiées aux professionnels représentent une surface construite de 92m². Cet espace, installé en façade Sud du cabinet médical, de même surface et proportion que les deux



volumes existants complète logiquement le bâti déjà en place. L'accès se fera depuis l'accueil actuel, en respectant la circulation des personnes à mobilité réduite.

Pour l'hébergement, un studio est aménagé au rez-de-chaussée bas de l'immeuble, côté rue de l'Hôtel de Ville, avec un accès totalement indépendant de la structure. Il permettra également d'accueillir des remplaçants venant parfois de loin. Ce projet immobilier a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 80%, grâce au conseil départemental, à la DETR (Dotation des Territoires Ruraux, aide de l'État) et de fonds européens par l'intermédiaire du Leader (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale).

Le retable de Naves, un chef-d'œuvre baroque sublimé par la lumière et le son

Le retable de Naves, classé au titre des monuments historiques, est l'un des chefs-d'œuvre remarquables des retables en bois. Réalisé au XVII^{ème} siècle par les frères Duhamel, sculpteurs originaires de Tulle, il constitue dans l'église une œuvre exceptionnelle retraçant la vie de Saint Pierre.

Le dispositif de son et lumière existant, composé de 42 projecteurs halogènes, a été remplacé par six spots lumineux et une bande sonore raccourcie. Le résultat est à la hauteur des attentes : un éclairage plus discret et mieux intégré au chœur de l'église, ainsi qu'une diffusion sonore mieux répartie et enrichie musicalement.

Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier de la DRAC et du Conseil départemental. Nous adressons également nos remerciements aux services techniques pour le démontage des anciennes installations et le dépoussiérage des personnages du retable.



Travaux sur la commune

La balayeuse

En 2025, la commune s'est dotée d'une balayeuse-ramasseuse afin d'améliorer l'entretien des voiries. Durant l'hiver, les services techniques ont procédé à des essais dans les rues de Naves. De nombreuses voies ont ainsi été balayées, aussi bien dans le bourg que dans les lotissements et les villages. Cette intervention a permis de collecter d'importantes quantités de feuilles, de gravillons et de déchets végétaux ou terreux.

L'équipement est également muni d'une brosse latérale, permettant un désherbage mécanique efficace des végétaux présents le long des trottoirs.

Une tyrolienne pour le plaisir de tous

Depuis quelques jours, une drôle de machine est en place sur l'aire de jeu de la rue Pierre Pradoux. Rassurez-vous, ce n'est ni une catapulte, ni une potence, il s'agit d'une tyrolienne. Elle a retenu le plus de suffrages avec la table de tennis de table lors du vote pour le budget participatif.

Cet agrès était le projet phare du Conseil Municipal des Jeunes 2024-2025. Ils ont donc travaillé toute l'année sur ce sujet et après avoir défini le besoin et trouvé un fournisseur, ils ont présenté ce projet dans le cadre du budget participatif, afin de trouver des solutions de financement. Voilà donc le projet abouti et petits et grands pourront s'essayer à de nouvelles sensations. Tout cela n'aurait pas été possible sans le savoir-faire et la polyvalence des agents des services Techniques de la commune.



Maisons Corrèze Habitat

À fin avril, le chantier des huit logements portés par Corrèze Habitat a progressé pour atteindre environ 30 % des travaux.

La livraison de ces logements à la gestion locative : 4 T2 (environ 54 m²), 4 T3 (environ 68m²) est prévue pour le second semestre 2027.

L'accès à la location de ces logements sera soumis à des conditions de revenus, en raison du caractère social du projet.

La population sera informée dès que les dossiers de candidature seront accessibles, ce qui n'est pas le cas à ce jour.



Une nouvelle haie pour le cimetière de Faugères

S'inscrivant dans les projets de « villes et villages fleuris » et dans les objectifs du label TEN, territoire engagé pour la nature, la haie du cimetière de Faugères, constituée de vieux thuyas peu efficaces pour la biodiversité, a été arrachée puis remplacée par une haie champêtre.

Celle-ci se compose d'arbustes, frênes, fusains d'Europe, groseilliers rouges, houx, troènes des bois, cornouillers sanguins, viornes obiers, viornes lantane, bourdaines et de quatre arbres, 2 tilleuls et 2 charmes. Elle a été paillée avec le foin bio du lycée agricole.

Ces travaux ont été réalisés par nos services techniques avec l'aide, pour la plantation, d'élus et de citoyens bénévoles que l'on remercie chaleureusement.



Les voisins



Une réunion de relance des réseaux de solidarité s'est déroulée le 27 avril 2026 à l'invitation de Corrèze Autonomie et Familles Rurales de la Corrèze.

À cette occasion, il a été décidé de reprendre les missions de Bavard'Age, désormais portées par Fa-

milles Rurales sous l'appellation « Les Voisineurs ». Les réseaux de solidarité sont composés de bénévoles qui ont envie d'être utiles en rendant visite à des personnes isolées en demande de lien social pour bien vieillir.

Voisiner, c'est rendre visite à des personnes isolées géographiquement et socialement. La durée des visites est variable selon la disponibilité des bénévoles. Les objectifs sont multiples : la lutte contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou que vous ressentez le besoin de bénéficier du service « Les Voisineurs », vous pouvez contacter Geneviève Seignolles, adjointe au maire au 05.55.26.60.16 ou Familles Rurales au 05.55.26.86.49.

<https://www.famillesrurales-correze.fr/voisineurs/>

L'agglomérée est passée par Naves

La 4^{ème} édition de l'Agglomérée a débuté le samedi par le trail « la verticale » de 1,2 km de montée avec son arrivée au belvédère. Des marcheurs ont débuté leur parcours depuis l'esplanade Joséphine Baker le dimanche pour rejoindre l'Auzelou. D'autres arrivaient pour un ravitaillement à Cueille et enfin les cyclistes ont pu tester en avant première, l'étape du Tour de France. Merci à tous les participants et bien sûr les bénévoles dont ceux des Chandarers qui ont participé aux réunions de préparation, au nettoyage des chemins, à l'accueil, au balisage et débalisage.

Les photos : Les gagnants de la Verticale, départ des marcheurs de l'esplanade, ravitaillement à Cueille.



Le budget 2026, comment ça marche ?



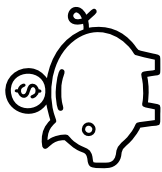
Recettes

Taux de taxe foncière sur le bâti	
Naves	29.7 %
Moyenne Corrèze (même strate)	39.39 %



Produits des services
(locations, concessions, restauration...)

298 K€



Résultat 2024 réserve

915 K€

Impôts locaux

1 141 K€

3% d'augmentation

Dotation État **463 K€** & Subvention **991 K€**

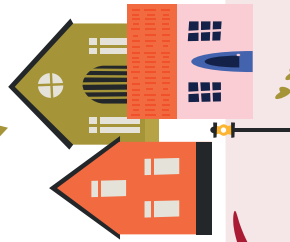


Intérêts **25 K€**

Remboursement du capital **& 150 K€**



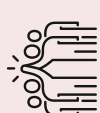
Pas de recours à l'emprunt **0 K€**



Fonctionnement



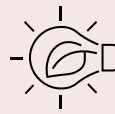
Services à la population **190 K€**



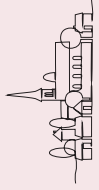
Subventions aux associations **55 K€**



Agents municipaux **878 K€**



Fluides (gaz, eau, carburant, électricité) **217 K€**



Entretien du patrimoine (école, mairie, musée) **77 K€**

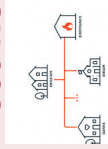
Investissement



Achat de cabinet dentaire **100 K€**



Aggrandissement maison médicale **300 K€**



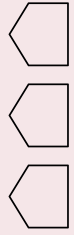
Réseau de chaleur **9 K€**



Matériel **102 K€**



Vestiaires stade et tennis **170 K€**



Lotissement Roc Bellevue **292 K€**

Les finances communales

La gestion des finances communales s'inscrit aujourd'hui dans un contexte particulièrement contraint. Sur le plan international, la conjoncture économique demeure incertaine et, au niveau national, les dotations de l'État aux collectivités locales sont en baisse.

En tenant compte de ces difficultés, la municipalité a choisi d'élaborer un budget à la fois prudent, responsable et réaliste.

Ce **budget** garantit néanmoins **la poursuite des investissements** nécessaires pour répondre aux besoins des habitants. Il permet notamment **la création d'une maison médicale, le rachat du cabinet dentaire**, afin de préserver une offre de soins de proximité, ainsi que la modernisation et la remise à niveau de plusieurs équipements communaux indispensables à la vie quotidienne.

Au-delà des contraintes nationales, la commune est également confrontée à des engagements locaux spécifiques. Le plus important concerne le site du Roc Bellevue. Conformément à la convention signée en 2017 avec la SEM Territoire 19, la commune est tenue de **racheter les lots invendus du site**, ce qui représente une charge financière importante pour le budget communal.

En 2025, les produits de fonctionnement **s'élevaient à 735 € par habitant**. Ce niveau est nettement inférieur à la moyenne des communes de même strate démographique : **1 118 € au niveau départemental**, 1 018 € au niveau régional et 1 051 € à l'échelle nationale. Cette situation traduit une pression fiscale plus faible pour les habitants de la commune, comparativement aux territoires similaires.

Parallèlement, un effort permanent est mené pour maîtriser les dépenses. **Les charges de fonctionnement** atteignaient **591 € par habitant**, un montant également inférieur à celui observé dans les communes de même catégorie, où elles s'élevaient respectivement à 932 €, 852 € et 856 € selon les références précédentes. Ces chiffres témoignent d'une gestion rigoureuse et responsable des finances communales.

La fiscalité communale

demeure ainsi très modérée. En comparaison avec les communes de même strate du département, les taux d'imposition appliqués localement sont les plus faibles : **plus de 10 points de moins sur la taxe foncière bâtie et près de 25 % de moins sur la taxe foncière non bâtie**. Ce choix, favorable aux contribuables, engendre toutefois un manque à gagner estimé à 393 933 € de recettes annuelles pour la commune.

Les services de la DGFIP recommandent fortement d'aligner les taux d'imposition afin d'augmenter la capacité d'autofinancement de notre collectivité. Pour autant, le conseil municipal a décidé une revalorisation minimale des taux, strictement nécessaire pour permettre le rachat des lots invendus du Roc Bellevue.

La commune s'est basée sur l'hypothèse du rachat de six lots sur les huit existants, en considérant que deux lots pourraient trouver preneur. Le coût de rachat moyen est évalué à 33 500 € par lot. Une légère augmentation des taux a donc été calculée afin de financer cette opération :

- la taxe foncière sur le bâti augmente de 0,85 point, passant de 28,85 % à 29,70 %,
- la taxe foncière sur le non-bâti progresse de 1.23 points, passant de 40,99 % à 42.22 %,
- la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est relevée de 1.21 points passant de 5.96 à 7.17.

Ces ajustements limités permettent à la commune de respecter ses engagements tout en préservant un niveau de fiscalité inférieur à la moyenne des territoires comparables.



Rejoignez l'aventure des Collemboles

Le samedi 27 juin de 10h30 à 12h, venez découvrir le site de compostage partagé de Naves « Les Collemboles » lors d'un moment convivial et ouvert à tous.

Au programme : présentation du fonctionnement du site, échanges avec les référents déjà engagés, découverte des bonnes pratiques pour bien composter au quotidien, et opération de tamisage avec un tamis électrique pour repartir avec du compost mûr !

Cette animation est aussi l'occasion de rejoindre l'équipe des référents du site. Leur rôle ? Veiller au bon fonctionnement du composteur, accompagner les usagers et faire vivre ce lieu collectif. Pas besoin d'être expert, un peu de curiosité, l'envie de partager et de mettre les mains à la patte suffisent !

Venez poser vos questions, découvrir, et pourquoi pas vous engager dans une démarche concrète pour réduire vos déchets et enrichir les sols ?



Si vous ne pouvez ou ne voulez pas assister à cette animation, mais que vous souhaitez apporter votre aide aux référents actuels, vous pouvez contacter la mairie au 05.55.26.60.16.

Stérilisation des chats

La stérilisation est la seule méthode efficace et éthique reconnue par les experts mondiaux et préconisée par le Ministère de l'agriculture, pour lutter contre la prolifération des félins.

Il existe une possibilité de mettre en place des campagnes de stérilisation pour les chats errants, en

signant une convention avec l'association, 30 millions d'amis qui prendra en charge le côté financier. La commune sera chargée de poser des cages aux endroits fréquentés par les chats errants, puis de les apporter chez le vétérinaire, avec lequel on aura signé une convention.

Cette stérilisation, ne concernera que les chats errants non domestiqués, afin d'éviter que tout un chacun profite de cette opportunité gratuite pour faire stériliser son propre animal.

Ainsi, le vétérinaire a bien prévenu que des chats qui ronronneront ou paraîtront très câlins seront refusés d'office. Les chats opérés seront ensuite relâchés sur le lieu de la capture.

La commune diffusera une information 8 jours avant la pose des cages, pour prévenir la population.

FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS
reconnue d'utilité publique

Avec la Fondation 30 Millions d'Amis, votre mairie s'engage pour la stérilisation des chats errants.

Le saviez-vous ? Un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en quatre ans !

Pour soutenir nos actions en faveur des animaux, rendez-vous sur 30millionsdamis.fr

11 millions de chats errants !
100.000 animaux abandonnés par an !
1 couple de chats + 5 ans = 15 552 descendants !
70% des chats placés en fourrière sont tués ! (Source SACPA)

POUR LIMITER LA PROLIFÉRATION, LA MISÈRE, LES EUTHANASIES INUTILES : FAITES STÉRILISER ET IDENTIFIER* VOTRE CHAT
***Identification obligatoire (Article L.212-10 du code rural)**

LES AVANTAGES DE LA STÉRILISATION

<p>POUR LES FEMELLES FINIS,</p> <ul style="list-style-type: none"> Les chaleurs, les vocalises, l'attraction des mâles. Les fugues et accidents de la circulation associés. Les portées non désirées. La transmission de maladie (sida) par contact sexuel. Les infections de l'utérus (pyométre, métrite), les tumeurs mammaires. 	<p>POUR LES MÂLES FINIS,</p> <ul style="list-style-type: none"> Les odeurs fortes d'urine et les marquages urinaires. Les fugues, bagarres et accidents de la circulation associés. La transmission de maladie (sida) par contact sexuel ou par morsures (sida et leucose). 	<p>CÔTÉ ÉTHIQUE</p> <p>Vous ne pouvez pas garder tous les chats qui vont maître... Si vous parvenez à les placer, rien ne vous garantit qu'ils seront protégés et traités comme ils le méritent.</p> <p>Vous ne voulez pas être responsable des euthanasies de chats et chiots, qui n'auront pas trouvé de foyer à cause de vos chatons.</p>
--	---	---

HALTE AUX IDÉES REÇUES : Les chattes doivent avoir au moins une portée dans leur vie...
Faire il n'y a aucun intérêt médical à faire faire une portée à une chatte. Quant à l'aspect éthyologique, le fait de penser qu'une chatte a l'instinct maternel et qu'elle a besoin d'avoir des petits est une idée anthropomorphe. Votre animal vous tout aussi bien sans avoir eu de petits !

Quel avenir pour ces chatons ?

Abandonné à 8 mois	Encas pour serpent	Perdu, non identifié	Euthanasie en fourrière	Maîtrisé
--------------------	--------------------	----------------------	-------------------------	----------

Abandonner c'est tuer lentement

Un chat abandonné n'est pas heureux d'être en liberté c'est un chat condamné à une vie de misère et de souffrance

POUR SAUVER 100 CHATS STÉRILISEZ-EN UN !

WWW.PROTECTION-ANIMALE70.FR

Recevoir des informations par mail pour vous informer

Vous avez la possibilité de vous inscrire pour recevoir les communications de la mairie par mail : actualités, événements, invitations et informations pratiques.

Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez vous inscrire en vous rendant à la mairie pour signer un document d'autorisation. Cela vous permettra de recevoir par e-mail les informations municipales transmises par les élus et les services de la commune.

Vous pouvez à tout moment vous désinscrire et demander la suppression de vos données de cette liste de diffusion.

La commune communique à travers plusieurs supports : le journal municipal « Naves infos », les panneaux d'information répartis sur toute la commune, son site internet (<https://www.naves19.fr>), sa page Facebook @Naves19 ainsi que par courriel.

Par ailleurs, l'application PanneauPocket gratuite et sans recueil de données personnelles vous permet de recevoir en temps réel sur votre téléphone, par notification, des alertes et informations qui concernent notre commune : alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, changements d'horaires de la mairie, de l'agence postale et de la médiathèque, événements et manifestations.



Naves

19460

Info modifiée le 12/04/2026

Infos Pratiques Mairie

Adresse de la Mairie :

1 rue de l'hôtel de ville
19460 NAVES

Contacter la Mairie :

Téléphone

[05 55 26 60 16](tel:0555266016)

E-mail

mairiedenaves@gmail.com

Site internet :

<https://www.naves19.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et jeudi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Festival de la Gente 2026

La quatrième édition du « Festival de la Gente » organise six concerts du mardi 18 août au dimanche 23 août 2026 dont deux concerts à l'église Saint Pierre de Naves donnés par le quintette Grenade (flûte, hautbois, clarinette, basson, cor) :

Le jeudi 20 août à 20h, « les vents de l'histoire » découverte de la formation du quintette à vent à travers les siècles.

Le samedi 22 août à 18h30, « Ouvrages de dames » Le quintette Grenade interprétera des œuvres de compositrices aux parcours hors du commun.

Infos : festivalde-lagente.com



DR : Lilas Berault

Un accompagnement numérique gratuit à domicile

Afin de faciliter l'accès aux outils numériques pour tous, une conseillère numérique de l'UDAF propose un accompagnement gratuit, directement à domicile.

Ce service s'adresse à toute personne souhaitant être aidée dans l'utilisation du numérique, que ce soit pour prendre en main ses équipements ou être accompagnée dans ses usages du quotidien.

Pour plus d'informations, contactez la conseillère numérique de l'UDAF au 06.15.65.81.59.



Aidons nos amies les hirondelles à nidifier dans notre commune

Savez-vous que les hirondelles disparaissent à grande vitesse en France ? Ces oiseaux emblématiques du printemps voient leurs populations s'effondrer : en dix ans, l'Hirondelle de fenêtre a perdu 33 % de ses effectifs et l'Hirondelle rustique, 41 %.

Sur notre commune, nous pouvons observer les deux espèces. L'hirondelle rustique établit souvent son nid dans les étables (voir photo).



Ces oiseaux sont appréciés de la population mais souvent les particuliers chez qui elles s'installent se plaignent des fientes. La LPO peut apporter son expertise naturaliste pour accompagner les personnes dans la prise en compte de ces désagréments.

Les actions à engager seront différentes en fonction des types d'habitats :

- Les habitations anciennes ont très souvent des nids. 11 maisons sur le bourg comportent des nids (recensement juillet 2025). Il s'agit donc de les préserver au maximum et de permettre aux hirondelles d'en construire de nouveaux. La législation actuelle impose pour chaque nid détruit la pose de deux nids artificiels. Il est à noter que la présence d'une petite colonie incite les autres hirondelles à venir.

- Les constructions actuelles et les rénovations thermiques sont peu favorables à l'installation de nouveaux nids par

manque de cavités, donc nous devons les aider en installant des nids artificiels (à noter qu'ils sont rarement utilisés la première année).

Pourquoi aimons-nous les hirondelles ?

- Elles annoncent les beaux jours (fin avril).

- Elles participent à la régulation des populations d'insectes, en capturant notamment un grand nombre de moustiques (3000 par jour).

- Elles nous accompagnent toute la saison estivale jusqu'à fin août.

Nous avons comme objectif de lancer les actions ci-après :

- Répertorier les habitats susceptibles d'abriter des nids artificiels;

- Voir si l'installation de tour à hirondelles est pertinente sur des zones sans habitation;

- Créer ou répertorier des zones propices à la construction des nids (boue, herbe) et à la nourriture des hirondelles (insectes).

L'association Naves Biodiversité vous accompagnera avec grand plaisir sur toutes les actions permettant aux hirondelles de s'installer sur notre commune. Contacts Naves Biodiversité : Anne-Marie BRUNERIE et Jean-Paul BARBERO

Une visite remarquée à la Maison du Patrimoine

Mardi 5 mai, la maison du patrimoine de Naves a reçu une visite remarquée et remarquable en la personne de Julie Gazzola, responsable archéologique de site de Teotihuacan au Mexique.

Cette personne avait déjà visité le site-même de Tintignac il y a de nombreuses années et a profité de sa présence en France pour découvrir les objets du dépôt gaulois exceptionnel découvert en 2004, en présentation actuellement à la maison du patrimoine.

Elle a noté la grande beauté de la présentation ainsi que les explications données aux visiteurs. Cette dame a déjà programmé une prochaine venue pour une visite plus approfondie, quand toutes les présentations seront optimales. Elle connaissait le Carnyx, les casques et le cheval à travers la presse spécialisée mais elle n'aurait jamais pensé découvrir un patrimoine de cette qualité.



Pas de répit pour les plantes invasives

L'association Naves Biodiversité, associée à la commune, souhaite poursuivre cette information et cette lutte dont nous vous avons déjà informés en 2023.

En effet, ces invasions biologiques sont considérées aujourd'hui comme la deuxième plus grande menace sur la biodiversité après la dégradation des habitats naturels. Ces plantes entrent en compétition avec les espèces indigènes ce qui détruit la flore locale.

Ces espèces ont des caractéristiques propres : elles ont une grande production de graines, une croissance rapide et une multiplication végétative importante.

Elles s'implantent dans des milieux propices comme un milieu perturbé, un milieu connecté (bords de route, berge, ...), un espace avec des espèces locales peu compétitives et sans prédateurs. Ces plantes peuvent avoir de nombreux impacts notamment sur la santé humaine ; certaines sont hautement allergisantes comme l'ambroisie à feuille d'armoise, d'autres sont toxiques pour les animaux comme le séneçon qui est toxique pour les chevaux. Voici une liste de quelques espèces exotiques envahissantes que l'on peut retrouver chez nous :



Ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.)

C'est une plante annuelle. On peut l'observer à partir du mois de mai jusqu'au mois de novembre. Elle commence à fleurir à la mi-août jusqu'au mois d'octobre. On peut la

retrouver dans des milieux régulièrement perturbés par l'homme (friches, talus routiers, ...)

Si vous croisez un pied d'ambroisie, vous pouvez l'arracher si celui-ci n'est pas en fleurs. Si le pied a déjà des graines, il faut l'emballer dans un sac puis l'arracher, il est préférable de faire brûler le pied après (dans votre barbecue). Attention :

Ne surtout pas arracher un pied en fleur le pollen est hautement allergisant.

Herbe de la pampa (*Cortaderia sellosana*)

C'est une espèce que l'on

retrouve beaucoup dans les jardins, il faut faire attention à ce que la dissémination des graines ne la multiplie pas dans les milieux naturels. L'arrachage de cette plante se fait

à l'aide d'une mini-pelle.

Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana* L.)

Il faut essayer de l'arracher avant qu'elle ne devienne trop grande et que ses racines soient trop profondes. Si c'est le cas il faut casser le système racinaire avec une pelle.

Si la plante a des fruits, il faut les faire sécher et les faire brûler par la suite.

Attention : les fruits sont toxiques !!!!!



Renouées du Japon

Il est difficile de se débarrasser de la renouée, on peut essayer de la couper et de la déraciner mais elle se multiplie par la fragmentation de ses tiges et de ses racines. Il faut quand même essayer de la contenir pour éviter qu'elle ne se propage.

Si vous rencontrez ces plantes chez vous ou en dehors, merci de prévenir l'association Navesbiodiversité ou la mairie.

En effet, ces espèces, Ambroisie, Herbe de la Pampa et Renouées asiatiques sont aujourd'hui réglementées et ne doivent pas être diffusées, vendues, échangées, utilisées ; elles doivent être détruites.



Coordonnées : navesbiodiversite@gmail.com

la mairie : mairiedenaves@gmail.com - 05 55 26 60 16

Facebook : [@navesbiodiversite](https://www.facebook.com/navesbiodiversite)

Une dynamique associative au rythme de la danse

Ces dernières semaines, l'association Nav'yDanse a une nouvelle fois démontré toute son énergie et sa capacité à rassembler autour de la danse et de la convivialité.

Un thé dansant couronné de succès samedi 28 Février 2026

Organisé à Naves, le dernier thé dansant a rencontré un immense succès avec plus de 170 entrées. La salle comble et la piste animée du début à la fin témoignent de l'engouement toujours grandissant pour ces rendez-vous festifs.

Gilles SABY et son orchestre ont su créer une ambiance chaleureuse et élégante, permettant à chacun de profiter pleinement de cet après-midi placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Une belle réussite pour le stage de Bachata qui s'est déroulé le samedi 7 Mars 2026.

Le stage de Bachata a rassemblé plus de 60 participants, confirmant l'intérêt pour cette discipline. Sourires, progression et plaisir partagé étaient au rendez-vous, dans un cadre adapté, grâce à la mise à disposition du gymnase du lycée Edgar Pisani.

Samedi 18 Avril 2026 : Une journée Rock & Country très appréciée.

L'événement Rock & Country a lui aussi marqué les esprits avec plus de 110 participants aux stages de l'après-midi, suivis d'une soirée dansante particulièrement dynamique. Grâce à l'implication des intervenants, des partenaires et à une ambiance musicale entraînante, cette journée a su séduire un public varié, parfois même au-delà de ses habitudes de danse.

Une réussite collective

Ces événements n'auraient pu voir le jour sans :

- L'engagement des bénévoles, véritables piliers de l'association ;
- Le soutien des partenaires locaux ;
- La participation fidèle et enthousiaste du public.

Nav'yDanse poursuit ainsi sa mission : faire vivre la commune au rythme de la danse, du lien social et de la convi-

vialité.

Prochains rendez-vous

L'association Nav'yDanse poursuit sa dynamique et donne rendez-vous au public pour plusieurs temps forts à venir :

- Mercredi 15 juillet 2026

Participation au Marché des Producteurs de Pays, organisé par Naves Animations, aux côtés des associations Triathlon, Le Petit Cabaret et Élan.

Un moment convivial et festif à partager.

- Mardi 30 Juin 2026

Assemblée Générale de l'association

Un temps d'échange pour faire le bilan et préparer les projets à venir.

- Samedi 19 septembre 2026

Thé dansant animé par Aldo Feliciano et son orchestre.

Un rendez-vous attendu pour retrouver le plaisir de la danse dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

- Samedi 3 octobre 2026

Soirée Années 80.

Une soirée festive et intergénérationnelle pour revivre les grands classiques musicaux et partager un moment plein d'énergie et de bonne humeur.



Le traditionnel repas de chasse

La société communale des chasseurs de Naves organisera son traditionnel repas de chasse le samedi 27 Juin 2026 à partir de 12h sur l'esplanade Joséphine Baker si la météo le permet. Si tel n'est pas le cas, le repas se fera dans la salle du PRÉ BOURRU.

Réservation jusqu'au 20 juin au 06 18 32 05 87

Pensez à apporter vos assiettes, couverts et verres.



Aérogym, de nombreuses activités

Karaoké

Le 28 mars dernier, l'association a organisé son deuxième karaoké avec Angel'S Karaoké aux platines. Une ambiance conviviale, des chanteurs talentueux, des danseurs mais surtout beaucoup de bonne humeur et de partage. Nous espérons que vous avez passé une aussi belle soirée que nous. Un grand merci à vous tous d'être venus aussi nombreux et un bravo spécial à nos adhérent(e)s de la gym qui ont tout donné en coulisse pour organiser cet événement. Un vrai travail d'équipe.



Pilates

Cette année les cours de Pilates sont une nouveauté qui rencontrent un vif succès, que ce soit les mardis de 18h à 19h avec Cédric juste avant ses cours de Zumba et de Strong ou les jeudis avec Mathilde de 17h30 à 18h30 juste avant ses cours de yoga. L'engouement est au rendez-vous. Le Pilates est une méthode d'entraînement complète qui combine renforcement des muscles profonds, l'amélioration de la posture et de la souplesse.

Auto-défense

Devant le vif succès rencontré l'an passé, nous avons mis en place, une fois par mois, le mercredi de 18h30 à 20h00, une session d'autodéfense animée par l'association Baston Corrézienne Boxing. C'est très sportif mais toujours dans la bonne humeur. On y apprend quelques coups précis, la rapidité, la coordination, le déplacement. Cela nous permet d'améliorer nos réflexes et la capacité à esquiver les coups, des compétences essentielles en cas d'agression.

Gym – Zumba – Strong – Yoga

Nos cours de gym, des lundis de 14h30 à 15h30 ou des mercredis de 19h à 20h animés par Paul ou Bettina de Siel bleu, sont toujours très suivis. Notre gym est une somme d'exercices adaptés, qui donnent la possibilité de garder une activité physique sans traumatiser son corps. On y travaille le renforcement musculaire, la coordination et

l'équilibre. La Zumba, activité qui mélange fitness, cardio et danse latine, toujours les mardis de 19h15 à 20h15 et le strong de 20h30 à 21h30 animé par Cédric est toujours aussi plébiscité. Le concept du strong tient à la haute intensité de l'entraînement fractionné avec des exercices de renforcement musculaire où tous les muscles du corps sont sollicités. Mention spéciale pour les cuisses, fessiers et abdos. Les cours de Yoga qui étaient une nouveauté en 2024/2025 sont très appréciés, animé, par Mathilde Pottier les jeudis de 18h45 à 20h15. Le yoga permet d'assouplir son corps en général grâce à une grande variété de postures qui étirent l'ensemble des muscles. Il tonifie le corps et permet ainsi de réduire certaines douleurs articulaires et de se débarrasser des tensions. Cours plein de bienveillance dans une ambiance très conviviale. Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre.

Pour toute information, vous pouvez nous contacter par mél à : aerogym.naves@gmail.com.

Il existe également une page facebook Association Aérogym NAVES et un site Internet : [Association Aérogym Naves].

L'équipe Aérogym

Clap de Fin pour NSL

Une nouvelle saison s'achève pour les rugbymen de NSL. Pour la troisième saison en Fédérale 3, nos joueurs, malgré un investissement de tous les instants, ont terminé à la neuvième place de la poule, devant nos voisins de Pompador.

Cette neuvième place est synonyme de relégation en régionale 1, sauf repêchage administratif.

Les mois à venir seront consacrés à passer du temps ensemble et à préparer la prochaine saison.



AG du collectif santé LNSC et ordonnance verte

Mardi 28 avril, s'est tenue l'assemblée générale du collectif santé Lagraulière Naves Saint Clément, LNSC.

L'occasion de faire le point sur les avancées de l'offre médicale sur le territoire et de rappeler les difficultés croissantes, dépassant le cadre régional, pour pallier le manque de professionnels de santé, comme l'a expliqué le président Jean-Marie Chaumeil.

L'occasion de réfléchir aux façons de motiver les étudiants à découvrir notre territoire et de présenter les mises en conformité immobilière pour accueillir des stagiaires au long cours, ce dispositif nécessitant aussi la formation des médecins de Naves. Le rôle des médecins, comme l'a rappelé le Dr Chaumeil, étant de veiller à la protection de leurs patients, ce collectif a semblé légitime pour présenter aux trois communes, le dispositif de santé publique qu'est l'**ordonnance verte** que souhaite mettre en place la commune de Naves.

Le Dr Pierre-Michel Périnaud de l'AMLP (alerte médicale de lutte contre les pesticides) était venu le soumettre aux participants, élus, professionnels de santé et citoyens adhérents du collectif.

Mis en place au départ à Strasbourg, ce dispositif a essaimé et gagné la Nouvelle Aquitaine, dans des agglomérations comme le grand

Angoulême ou le grand Cognac, mais aussi dans des communes de petite taille comme Chizé dans les Deux Sèvres (800 habitants).

Il consiste à fournir aux femmes enceintes de la commune un panier de produits bio (légumes, fruits, légumineuses) par semaine pendant 7 mois soit 28 paniers par parturiente.

Parallèlement, celles-ci s'engagent à participer à deux ateliers, un sur les perturbateurs endocriniens, l'autre sur l'alimentation. Ces ateliers étant animés par des personnes formées, émanant du monde médical le plus souvent.

L'organisation, la formation des intervenants sont en cours ; une collaboration sera envisagée avec la maternité de Tulle et une puéricultrice pratiquant ces ateliers dans le cadre d'une crèche. Ce dispositif vise bien sûr à sensibiliser à la lutte contre les perturbateurs endocriniens, information réalisée à ce moment crucial qu'est le développement in utero, particulièrement concerné par ce problème.

La commune de Naves espère pouvoir déployer ce projet dès cet été.

Facebook : @CollectifSanteLNSC et mail :

CollectifSanteLNSC@gmail.com



Concours photo

L'association « Naves Biodiversité » organise un concours photo sur la commune de Naves. Durant le mois de mai, de juin, tous à vos appareils photo et allez traquer les fleurs, les plantes et les animaux qui nous entourent.

Vous pouvez envoyer vos photos par mail à : navesbiodiversite@gmail.com ou les déposer à la mairie.

Lors de la balade organisée du samedi 30 mai sur le sentier découverte de l'espace Laurent Lenoir, un photographe vous accompagnera pour vous donner des conseils afin de sublimer vos prises de vue.

De nombreux lots seront à gagner.

Le résultat de ce concours aura lieu à la médiathèque le 2 juillet.



Rencontres & Dédicaces, foire du livre 2026

La foire du livre 2026 « Mille et une pages » a été un succès populaire de par la qualité et la diversité des auteurs présents.

En essayant de se renouveler, les organisateurs s'appuient cependant sur les fondamentaux de la manifestation qui sont les rencontres scolaires, la conférence et des auteurs qui proposent des dédicaces en amis.

Les rencontres scolaires ont été animées par Mylène Rigaudie et Stéphane Nicolet au groupe scolaire Marcel Estrade et par Jo Witek au lycée Pisani.

Ces rencontres ont également été organisées au collège de Seilhac et au lycée E. Perrier (Jo Witek), au collège Clémenceau (Stéphane Nicolet), au collège V. Hugo (Marie Mazas).

Avec le concours de la ville de Tulle et de Tulle Agglo, ces rencontres ont été élargies à l'école J. Curie (Cécile et Christos).

Anne-Lise Boutin a fait 3 interventions à l'école Sainte Marie.

L'écoute des élèves et la pertinence de leur questions est un encouragement à poursuivre ce travail qui permet aux élèves de mettre l'objet livre au même niveau d'intérêt que n'importe quel écran, la lecture étant le premier pas pour le développement de leur curiosité et de leur esprit critique, guidés en cela par leurs enseignants.

La conférence de Marc André Selosse (MAS) a bénéficié du nouvel écrin constitué par l'auditorium du lycée Pisani. Professeur au Muséum d'histoire naturelle, Marc André Selosse nous a conté la biodiversité. Après une introduction explicative (et pédagogique), MAS s'appuie sur l'histoire nous faisant visiter les travaux de Lamarck puis de Darwin où la sélection par le tri contribue à l'évolution et fait apparaître la biodiversité, par une combinaison hérédité-mutation.

Spécialiste des sols et de la mystérieuse vie souterraine, Marc André Selosse nous rappelle (ou apprend ?) que la biodiversité est le patrimoine de milliards d'années d'évolution et nous invite à regarder l'ensemble des interactions au sein du vivant, même si la disparition d'espèces nous semble préoccupante.

Le propos de MAS est d'expliquer l'extinction des espèces, dont l'homme est responsable sous l'ère de l'anthropocène. Comment ?

Par la modification des milieux (suppression de 75 % des



zones humides), par la surexploitation (exemple de la surpêche), par la pollution et en particulier l'utilisation de pesticides dans le domaine agricole, voire par le changement climatique (en particulier le réchauffement avec fonte de glaciers) et le développement d'espèces invasives qui s'adaptent.

Après la pose du constat et du diagnostic, MAS trouve une voie d'espoir pour la biodiversité qui a pour caractéristique de s'adapter, mais l'homme doit faire un effort pour contribuer aux services d'un écosystème et cite quelques domaines : la plantation de haies, pour avoir moins d'érosion et capter l'humidité et réguler les vents, faire appel à des engrais naturels et non chimiques, pour une production plus en adéquation avec les besoins... !

Car si la biodiversité s'adapte, il convient de souligner que l'entretenir, c'est

entretenir l'homme.

Il faut donc s'occuper de l'humain (de l'humanité) car on ne sauvera pas l'humain sans la biodiversité.

La défense de la biodiversité ne doit pas être pensée comme un fardeau économique mais comme une opportunité pour notre avenir commun.

La Foire du livre « Mille et une pages » a accueilli 72 auteurs

Bien entendu, il est difficile de tous les citer mais nous avons retenu que les auteurs Jeunesse ont jeté des graines lors de leur passage dans les classes puisqu'ils ont été sollicités pour un dessin dédicace d'un ouvrage qui, dans certains cas, est peut-être le début d'une bibliothèque.

Estelle Lachaud et Frédéric Chignac ainsi que Christophe Vergnaud ont confirmé que « les locaux » sont des maîtres en littérature.

Julie Heraclès, lauréate du prix des lecteurs corréziens 2025, a remis le prix du concours de nouvelles et a présenté « Sur le boulevard », ouvrage collectif des nouvelles retenues par le jury, ouvrage qui a été un succès.

Daniel Raymond, en nous contant l'histoire de Charles Pathé a ouvert les fenêtres de « La Geneste ».

Atelier découverte « le petit peuple de la mare »

Samedi 18 avril, un atelier découverte, « le petit peuple de la mare » a réuni 42 personnes dont 17 enfants venus de Naves, mais aussi des communes avoisinantes : Chameyrat, Chamberet, Brive et même Aurillac !

Cette animation, organisée par Naves Biodiversité et assurée par Benjamin Potel, membre de Naves Biodiversité et guide nature au sein de la structure « Biodiversité et Patrimoine des 3 Vallées (BP3V) » a connu un vif succès tant au niveau des enfants que des adultes.

Ce fut pour eux l'occasion de prélever délicatement les petits habitants de la mare de l'espace Laurent Lenoir, grâce à des épuisettes et de comparer leur pêche avec une autre réalisée dans le ruisseau de la Vigne, qui traverse cet espace. Cette comparaison leur a permis de se rendre compte que ces deux habitats abritent des espèces différentes.

Puis les clés de détermination ont conduit nos naturalistes en herbe à identifier toutes ces petites bêtes ; c'est ainsi qu'ils ont pu observer :

- Dans la mare : Sangsue de Cheval, Tritons palmés, têtards de Grenouille rousse, larves et adultes de Dytiscidés (coléoptères aquatiques), adultes d'Hydrophilidés (coléoptères aquatiques), larves de Libellule, adulte de Demoiselle, pontes et adultes de Grenouille verte, Larves d'éphémères, Limnée (mollusque).

- Dans le ruisseau : diverses espèces de larves d'éphémères, écrevisse américaine, larves de phryganes avec ou sans fourreau, sangsue de la famille des Erpobdellidés, gerris, larves de mouches Simulies, Ancyle (mollusque).

Tous ces petits habitants ont ensuite été relâchés par les enfants, très contents de leur faire retrouver leur habitat sains et saufs.

Cette animation a aussi été l'occasion de regarder l'hibernaculum construit au bord du sentier et de rappeler à tous que les reptiles sont protégés et ne doivent pas être détruits sous peine de poursuite, car ils sont des auxiliaires indispensables de la biodiversité.

Un après-midi sous le soleil en observant la nature : rien que du bonheur !



Nuit de l'équinoxe



Superbe nuit de l'équinoxe ce samedi 21 mars au Puy des Redondes et comme le dit si bien Corrèze Télévision « Des étoiles plein des yeux ».

À voir depuis :

<https://correze.tv/des-etoiles-plein-les-yeux/>

Tous ces moments ont été partagés aussi bien par de jeunes passionnés et des bénévoles expérimentés du Club d'Astronomie du Limousin qui ont prêté leur matériel précieux et varié.

Merci également au public, venu nombreux et quelque peu emmitouflé pour affronter la fraîcheur tout à fait normale de ce mois de mars.

Siel bleu



Sur la commune de Naves, l'association Siel Bleu propose depuis plusieurs années un programme de gym prévention santé : gym adaptée et d'équilibre à destination d'un public essentiellement de retraités mais ouvert à tous ! Les séances se déroulent chaque jeudi de 11h à 12h sur toute l'année (hors vacances d'été et de Noël) au sein de la salle du pré bourru.

Il est possible de venir à une séance à n'importe quel moment de l'année et de s'inscrire par la suite en venant directement à la rencontre de l'encadrant(e), Paul et/ou

Bettina, un jeudi matin, durant une séance de gym ou par téléphone.

Il y a de la place pour tout le monde et vous pouvez vous joindre au groupe en cours de route. N'hésitez pas à venir découvrir cette activité et à en parler autour de vous, nous vous accueillerons avec un grand plaisir !

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter la responsable départementale, Bettina CARIAS au 06-25-83-20-13 ou par mail : bettina.carias@sielbleu.org

Stage de théâtre



L'association théâtrale Crocodile de Naves propose un stage : dimanche 14 juin 2026 à la salle Saint Martial de Naves de 10h à 17h.

Il s'adresse aux adultes, débutants ou expérimentés.

Son but : explorer tous les possibles, se découvrir des talents inconnus, expérimenter le jeu et le plaisir du comédien, dans l'humour et la bonne humeur ... Un mini spectacle synthétisant le travail effectué sera proposé en fin de stage. La participation est libre

Renseignements et inscriptions au 06 17 42 33 22

Accueil des tout petits en maternelle

Suite à une demande des enseignants, l'accueil des tout petits va être modifié.

En effet, la rentrée de janvier 2026 de la classe des petites sections a été très compliquée, car se sont retrouvés des enfants ayant déjà quatre mois d'école avec les nouveaux tout petits.

Il n'y aura donc plus de rentrée en janvier 2027.

Vous voudrez bien, pour inscrire votre enfant, vous référer à la charte d'accueil des TPS :

<https://blogpeda.region-academie-nouvelle-aquitaine.fr/19-naves-ecole-primaire-estrade/>

Charte d'accueil des TPS

Groupe scolaire Marcel Estrade - NAVES



Afin de garantir des conditions d'accueil adaptées aux enfants de Très Petite Section (TPS), il est nécessaire de définir et de communiquer aux familles demandeuses d'une inscription (non obligatoire) pour l'année scolaire à venir les modalités suivantes :

- 1. Critère d'âge**
Seuls les enfants nés en janvier, février ou mars 2024 pourront être accueillis.
- 2. Capacité d'accueil**
Le nombre d'enfants admis en TPS sera limité à 6. Les demandes feront l'objet d'une pré-inscription et seront étudiées à partir du mois d'avril, en fonction du nombre d'inscriptions en Petite Section (PS).
- 3. Modalités de rentrée**
Une rentrée unique sera organisée en septembre pour l'ensemble des élèves de TPS (suppression de la rentrée de janvier). Toutefois, une certaine souplesse sera maintenue, avec la possibilité de proposer un accueil progressif adapté aux besoins de l'enfant.
- 4. Propreté**
L'enfant accueilli en TPS devra être propre à la rentrée de septembre.

Un nouvel «Elan» pour la garderie de l'école

Suite à sa récente rénovation et afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants bénéficiant de ce service, la garderie de l'école a été repensée, réorganisée et redécouverte par Céline Dias et les agents de la garderie.

C'est dans un climat de travail inspirant et coopératif que le projet a été mené. Alliant nouveaux achats et réemplois avec l'aide de la ressourcerie du Carnyx, chaque élément a trouvé sa place avec harmonie et fonctionnalité.



L'aménagement a été réfléchi, axé autour du bien-être et du partage, pensé pour une meilleure qualité d'accueil et d'apprentissage tout en favorisant et en soutenant le travail des professionnels encadrants.

Des espaces dédiés à la détente et à la lecture sont associés à des zones de jeux d'imitation, de construction et de coopération.

Libre aux enfants de faire évoluer et vivre ce nouveau lieu.



Bientôt un nouveau préau pour l'école

La construction d'un préau est à l'étude dans la cour intermédiaire de l'école Marcel Estrade.

Il occupera une surface de 70m², et sera installé sous les fenêtres de la Maternelle et devant celles du réfectoire, prolongeant ainsi le préau déjà existant.

Les documents administratifs sont établis, la mise au point est en cours avec les services des Bâtiments de France, pour une réalisation envisagée cet été.

Réunions de quartier, à vos agendas !

L'équipe municipale souhaite poursuivre les réunions de quartier afin de venir à votre rencontre et de partager avec vous un moment d'information, d'écoute mais aussi de convivialité.

La commune a été partagée en 6 secteurs :



Secteur 1 : 18 juin
Les Vergnes - Gare de Naves - Ceron - Bassaler - Bouysse - La Pérussie - Bach

Secteur 2 : 25 juin
Peyrelevade - Lestrade - Chaunac - La Croix de Leyrat - Facherivière - Puy des Horts - Moussénadour - Moussours - Les Combes

Secteur 3 : 3 juillet
Le bourg - Le Tramond - Le Maugein - Roc Bellevue - Le Temporieux - La Vigne - La Route - Victor Forot

Secteur 4 : 6 juillet
Cueille - Le Treuil - Tintignac - Puy de cueille - les Rochettes - Vimbellé - La Rathonie

Secteur 5 : 27 août
Les Bruyères - La Coustelade - Bois Foirail - La Maisonneuve - Le Ponteil - Rue JB Guillot

Secteur 6 : 28 août
Soleilhavou - Bel Aspect - Route de Ceron - Monzaugue - Gourdinot

Nous vous apporterons, quelques jours avant la date qui vous concerne, une invitation en main propre.

En espérant vous retrouver nombreux pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre ensemble.

L'État Civil

Naissances

- Adèle, Marie DENEFLÉ PIRON, née le 3 novembre 2025
- Soline, Colette DENEFLÉ PIRON, née le 3 novembre 2025
- Mattéo, Léo TRIQUOIRE, né le 17 novembre 2025
- Alma DAGBOVOU, née le 29 novembre 2025
- Lyam MICHAUD MONERIE, né le 25 décembre 2025
- Milo TINTIGNAC, né le 27 décembre 2025
- Judith, Zélie MANTEAUX, née le 31 décembre 2025
- Kéana JOLY KIEU née e 18 janvier 2026
- Maëlo, Armel, Bragon GARDON né le 7 février 2026

Félicitations !

Mariage

- Baptiste, Didier, Thierry, Noël HAINAULT et Nadège, Kelly EYROLLES, le 8 novembre 2025

Tous nos voeux de bonheur

Décès

- Adrienne, Thérèse CHASSAING épouse VALADE, le 11 novembre 2025
- Georgette, Jeanne MAURY veuve BOURDEYROU, le 24 novembre 2025
- Jacqueline, Louise, Adrienne, Simone TOURNEL veuve DE JAMES, le 12 décembre 2025
- Germaine, Louise LAMBERT veuve CHAZALVIEL, le 20 décembre 2025
- Jean, Raymond BEYSSERIE, le 4 janvier 2026
- Martine, Madeleine MIGEON divorcée SAILLARD le 7 janvier 2026
- Monique, Amélie CHAZALVIEL veuve PORTE, le 8 janvier 2026
- Guy, Jean ROBERT, le 25 janvier 2026
- Yvonne TOURAL veuve BONTEMPS, le 28 janvier 2026
- Jacqueline, Marthe ROUJOL veuve BENAC, le 4 février 2026
- Marie, Jeannine VERDIER veuve VERNAY, le 8 février 2026
- Henri, Jean, Jacques MERPILLAT, le 11 février 2026
- Rose, Marie, Jeannine, Marguerite

- CHALARD veuve BEDHET, le 15 février 2026
- Eric POUMIER, le 20 février 2026
- Alain, Honoré CHATEAU, le 1er mars 2026
- Patrice JAUBERT, le 6 mars 2026
- Jeanne LORNE veuve BESSE, le 21 mars 2026
- Lucie, Augustine WIEDEMANN veuve VAUR le 22 avril 2026
- Claude, Louis MEYSSONIE le 24 avril 2026
- Jean-Pierre CHOUFFOUR, le 29 avril 2026
- René GERAUDIE, le 15 mai 2026

Toutes nos condoléances et notre soutien en ces moments difficiles



Viens faire ta

RANDO'NET

LE 6 JUIN



Collecte de déchets itinérante à Naves

Prévoir gilet jaune, gants, sacs...

Rendez vous à tous les motivés à 9h Salle St Martial

Inscriptions possibles: mairiedenaves@gmail.com

Pot de l'amitié et casse croûte offerts